

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, tenue le lundi 2 mai 2016 à 19H30 à la salle municipale à laquelle étaient présents :

Son honneur le maire Mme Irène Nadeau, les conseillères Colleen Griffin et Émilie La Salle ainsi que les conseillers Jean-Louis Corriveau, Mario Tremblay, Réjean Meilleur et Richard La Salle.

Sont également présents : Michael Derouin, Louise Grenier, Marc Masseau, Marcel Bourguignon, Luc Forget, Renée Lance, Aurèle Paquette, le contremaître Raymond Lemaire et Gilles Lemay.

ORDRE DU JOUR

PRIÈRE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2016
4. RATIFICATION DES COMPTES D'AVRIL 2016
5. MOT DU MAIRE
6. POMPIERS À TEMPS PARTIEL
 - A) FRAIS DE DÉPLACEMENTS POUR INSPECTIONS-APPELS INCENDIE
 - B) LUMIÈRE BORNE SÈCHE – CHEMIN DE LA BAIE
 - C) FUSION DES SERVICES INCENDIE
 - D) RÉPARATION DE CASERNE
 - E) COURS OPÉRATEUR DE POMPE
7. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 234 – GROSSES VIDANGES
8. ADOPTION DU RÈGLEMENT 235 – SERVICE 9-1-1
9. BALAYAGE DES RUES
10. ENTENTE WILLIAM FENTON
11. MMQ – RECOMMANDATIONS
12. CONGRÈS A D M Q JUIN 2016
13. FOND PENSION DG ADJOINTE
14. DIRECTEUR – TEMPS PARTIEL
15. INSPECTEUR EN BÂTIMENT
16. ROUTE LONGEANT PROPRIÉTÉ JEANNINE TREMBLAY
17. CHEMIN RYAN

18. AGA – BIBLIO OUTAOUAIS
19. LES COMPTES À PAYER AU 2 MAI 2016
20. CORRESPONDANCE
21. DEMANDE DES CONTRIBUABLES
22. DISCUSSION DES CONSEILLERS
23. VARIA
 - A)
 - B)
 - C)
 - D)
24. LEVÉE DE LA SÉANCE

061-2016 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Colleen Griffin
Et résolu unanimement que cette séance soit ouverte à 19H30. Le quorum est confirmé.

Adoptée

062-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Réjean Meilleur
Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec varia ouvert.

Adoptée

063-2016 PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2016

Proposé par Jean-Louis Corriveau
Et résolu unanimement que le procès-verbal du 4 avril 2016 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée

064-2016 RATIFICATION DES COMPTES D'AVRIL 2016

Proposé par Colleen Griffin
Et résolu unanimement que la liste des comptes d'avril soient acceptée pour paiement, à savoir :

DÉPENSES

NO	NOM	MONTANT
	Salaires d'avril	15,243.64
DD	Gerard Labelle, CPA Inc.	846.22
DD	Lemay, Gilles (Bottes de sécurité)	203.39
DD	Nadeau, Irène (Frais de déplacements)	181.50
DD	Dagenais, Lisa (Frais de déplacements – Formation)	112.01
DD	Lemaire, Raymond (Bottes de sécurité)	117.51

DD	Mantha, Jacques (Frais de déplacements)	369.00
DD	Tremblay, Mario (Frais de déplacements – Camion Serv.)	92.70
	Remboursements de taxes – Camion incendie	3,625.61
12841	ADMQ	2,406.91
12842	Petite Caisse	
	Canadian Tire	33.88
	Poste Canada	79.16
	Giant Tiger	113.40
	Philippe La Salle	400.00
12843	6559379 Canada Inc. (DJB Transport)	178.79
12844	9376612 Canada Inc. (Excavation Michael Derouin)	9,477.05
12845	Benson Auto Parts	183.97
12846	Dépanneur Bérard	11.49
12847	Bouvrette, Robert (Castors)	120.00
12848	Environex	126.70
12849	FQM	25.33
12850	Les Industries Geno Inc. (Divers – Garage)	264.03
12851	Petro-Pontiac	581.38
12852	Romulus LaSalle & Fils	96.52
12853	MRC Pontiac	39,961.52
12854	Journal du Pontiac	292.04
12855	Pontiac Printshop Ltd.	184.53
12856	Shawville Ford Inc.	193.64
12857	Télébec Ltée	793.02
12858	Hydro-Québec	6,763.65
12428	Revenu Québec	11,132.88
12429	Revenu Canada	1,764.77
12430	Desjardins Sécurité Financière	324.20
12436	Brian Stanton Co. Ltd.	57,248.87
12452	3477835 Canada Inc. (Tom Orr)	1,473.34
12453	Entreprises Électriques Marenger	204.14
12454	Evolu-Tic Outaouais	1,056.80
12455	Hydro-Québec	35.87
12456	Pro-Tech	287.44
12457	Raymond Chabot Inc. (Signotech)	114.71
12743	1649313 Ontario Inc. (Propane Levac – Correction)	573.72
12458	Jones, Pierre-Alain (Entrevue – Insp. Municipal)	50.00
12459	Lajoie, Isabelle (Entrevue – Insp. Municipal)	50.00
12469	Duchesne, Pierre (Urbanisme)	1,500.00
	TOTAL DES DÉPENSES	158,895.33
	REVENUS AVRIL 2016	

	Taxes	232,644.43
	Intérêts	2704.01
	Divers, Photocopie	1964.27
	Location de la Salle	225.00
	TOTAL DES REVENUS	
	SOLDE EN BANQUE AU 30 AVRIL 2016	(35,980.78)
	PETITE CAISSE	500.00

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée
MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les informe que :

- Un bingo pour une levée de fonds pour Relais pour la vie aura lieu vendredi le 6 mai 2016 à 19 :00hr à la Salle municipale.
- Le nouveau plan d'urbanisme est en vigueur depuis le 25 avril 2016 et qu'un avis est affiché au bureau municipal et paraîtra dans la prochaine édition du Journal-Pontiac.
- La décontamination de Calumet Mine phase II : des ajouts concernant les chemins à éviter, la température pluvieuse et les heures de travail ont été envoyés à M. Lafrance pour les ajouter aux clauses contractuelles

POMPIERS À TEMPS PARTIEL

065-2016 FRAIS DÉPLACEMENTS INSPECTIONS – APPELS INCENDIE

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette Municipalité accepte de payer les frais de déplacements des pompiers lorsqu'ils effectuent des inspections de résidences.

Également considérant que le camion de services ne fonctionne plus et que les pompiers doivent utiliser leur propre véhicule, la municipalité considère que les frais de déplacements doivent s'appliquer.

Adoptée

066-2016 LUMIÈRE BORNE SÈCHE – CHEMIN DE LA BAIE

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que cette municipalité obtienne un prix pour l'installation d'un lampadaire près de la fontaine sèche sise au 66 chemin de la Baie.

Adoptée

067-2016 FUSION DES SERVICES INCENDIE

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette municipalité participe à une étude de faisabilité afin de fusionner les services incendie de Campbell's Bay, Litchfield, Bryson/Portage-du-Fort/L'Île-du-Grand-Calumet. Les coûts rattachés à cette étude seront divisés entre les cinq municipalités.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

068-2016 RÉPARATION DE LA CASERNE

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette Municipalité procède à un réaménagement à l'intérieur de la caserne afin de faciliter le travail des pompiers. Le coût du projet est estimé à 1, 000.00\$

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

069-2016 COURS D'OPÉRATEUR DE POMPE

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette Municipalité obtienne l'information nécessaire afin d'inscrire quelques pompiers à une formation pour opérateur de pompe, pour le service incendie

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 234

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Richard La Salle qu'à une session ultérieure, un règlement pour modifier la tarification pour le dépôt de certains articles au centre de transfert et portant le numéro **234-2016** sera déposé pour adoption.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus, qu'une copie du règlement sera disponible au bureau de la municipalité pour consultation.

Richard La Salle, cons,

070-2016 ADOPTION RÈGLEMENT 235

**Canada,
Province de Québec,
MRC Pontiac,
Municipalité de
L'Île-du-Grand-Calumet,**

Règlement 235 modifiant le règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1-

Il est proposé par Réjean Meilleur
Et résolu unanimement que cette municipalité décrète ce
qui suit :

Article 1 L'article 4 du règlement 222-2009 est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multi ligne autre que le service Centrex, par ligne d'accès de départ.

Article 2 Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

071-2015 BALAYAGE DES INTERSECTIONS

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que cette Municipalité retienne les services de M. Michael Derouin pour faire le balayage des intersections sur son territoire.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

072-2016 ENTENTE WILLIAM FENTON

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu à l'unanimité que cette municipalité ratifie une entente avec M. William Fenton concernant le système informatique dans le bureau. Au terme de cette entente la Municipalité bénéficie d'un service 24/7 pour l'entretien de son système au coût de 125.00\$ par mois.

L'entente débute le 1^{er} mai 2016 pour se terminer le 30 avril 2017 et est renouvelable à chaque année.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

MMQ RECOMMANDATIONS

Les corrections avancent à bon train.

073-2016 CONGRÈS A D M Q

Proposé par Mario Tremblay

Et résolu unanimement que cette municipalité autorise la directrice-adjointe à assister au congrès de l'ADMQ à Québec les 15, 16 et 17 juin prochains.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

074-2016 FOND DE PENSION DG ADJOINTE

Proposé par Richard La Salle

Et résolu sur division, la conseillère Colleen Griffin et le conseiller Réjean Meilleur s'opposent à la présente résolution que cette municipalité autorise la directrice adjointe Mme Lisa Dagenais à adhérer au fond de pension à compter du 1^{er} mai 2016. Que la contribution est fixée à 4% pour l'employée et 4% pour l'employeur. La présente résolution est donc réputée avoir été adoptée à la majorité.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée à la majorité

075-2016 DIRECTEUR – TEMPS PARTIEL

Proposé par Richard La Salle

Et résolu unanimement que cette Municipalité autorise le directeur général, Jacques Mantha à travailler 3 jours semaine à compter de mai 2016. Sa rémunération sera modifiée en fonction des heures travaillées.

Adoptée

076-2016 INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette municipalité retienne les services de M. Robert Carle à titre d'inspecteur en bâtiment à compter de ce jour.

M. Carle travaillera 3 jours semaine d'avril à octobre et 2 jours semaine de novembre à mars. Sa rémunération est fixée à 18,00\$/hre. et 0.45\$ le kilomètre à partir de son lieu de travail.

Adoptée

ROUTE LONGEANT LA PROPRIÉTÉ JEANNINE TREMBLAY

Le conseiller Mario Tremblay se retire de la discussion afin d'éliminer toute apparence de conflit d'intérêt. Il est 20H28.

077-2016 PARCELLE DE TERRAIN 4 371 983

CONSIDÉRANT que la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet est propriétaire d'une parcelle de terrain pourtant le numéro de cadastre 4 371 983;

CONSIDÉRANT Que cette parcelle de terrain identifie clairement le parcours de l'ancienne route;

CONSIDÉRANT Que la conduite maîtresse du réseau d'aqueduc municipal est enfouie sur le trajet de cette ancienne route;

À ces causes, il est :

Proposé par Réjean Meilleur
Et résolu unanimement que cette municipalité demeure propriétaire de cette parcelle de terrain pour les motifs énoncés plus haut.

Adoptée

078-2016 PARCELLE DE TERRAIN 4 463 209

CONSIDÉRANT Que la parcelle de terrain 4 463 209 est la propriété exclusive de Mme Jeannine Larose-Tremblay;

CONDIDÉRANT Que cette parcelle de terrain est enclavée entre l'ancienne route portant le numéro de cadastre 4 371 983 et la nouvelle pourtant le numéro de cadastre 3 631 335

CONSIDÉRANT Que cette municipalité désire corriger une situation de fait entre les deux propriétaires;

À ces causes il est :

Proposé par Réjean Meilleur
Et résolu unanimement que cette municipalité achète pour 1.00\$ la parcelle de terrain 4 463 209 appartenant à Mme Jeannine Larose Tremblay afin de corriger une situation de fait entre les parties.

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier d. g. certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits dans le compte général de la municipalité pour effectuer la dépense projetée par le conseil et émet le certificat de crédits nécessaires.

Adoptée

Que l'étude de Me Jean-Pierre Pigeon soit mandatée pour rédiger l'acte de vente entre les parties.

Que la mairesse Mme Irène Nadeau et le directeur général Jacques Mantha soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les documents se rapportant à ce dossier.

Adoptée

079-2016 PARCELLE DE TERRAIN 4, 371 960

CONSIDÉRANT Que cette municipalité est propriétaire de la parcelle de terrain numéro 4 371 960;

CONSIDÉRANT Que cette parcelle de terrain était jadis l'ancienne route propriété de la Municipalité;

CONSIDÉRANT Qu'un droit de passage est dévolue à la propriété 3 351 572;

CONSIDÉRANT Que cette Municipalité désire obtenir plus d'information relativement au droit de passage de cette dernière propriété;

Pour ces motifs il est convenu ce qui suit :

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que cette Municipalité demeure propriétaire de cette parcelle de terrain tant et aussi longtemps que la question du droit de passage ne sera pas éclairci.

Adoptée

080-2016 PARCELLE DE TERRAIN 4 371 956

CONSIDÉRANT Que cette municipalité est propriétaire de la parcelle de terrain no 4 371 956;

CONSIDÉRANT Que cette parcelle de terrain était jadis l'ancienne route;

CONSIDÉRANT Que cette partie de route n'est plus nécessaire et qu'elle longe la propriété de Mme Jeannine Larose Tremblay;

À ces causes il est convenu ce qui suit :

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que cette municipalité accepte de vendre à Mme Jeannie Larose Tremblay une parcelle de terrain décrite comme étant le cadastre 4 371 956 pour la somme de 1.00\$ pour les motifs cités plus hauts.

Adoptée

Le conseiller Mario Tremblay reprend son siège, il est 20H45.

081-2016 CHEMIN RYAN

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement que cette Municipalité accepte d'identifier la route allant aux propriétés de Louibert, Cécile & Cyril Ryan, le chemin RYAN;

Il est reconnu que ce chemin est du domaine privé, néanmoins, le code municipal autorise la Municipalité à le nommer officiellement;

Que le nécessaire soit fait pour que ce chemin soit reconnu à la commission de toponymie du Québec.

Adoptée

082-2016 AGA BIBLIO

Proposé par Richard La Salle

Résolu unanimement que la conseillère Mme Colleen Griffin et la responsable de la Biblio soient autorisées à assister à l'AGA de Biblio Outaouais le 18 juin prochain à Thurso.

Adoptée

083-2016 LES COMPTES À PAYER AU 2 MAI 2016

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que la liste des comptes suivants soient acceptés pour paiement, à savoir :

93767152 Canada Inc. (M. Derouin)	6,543.46\$
Benson Auto Parts	31.16\$
BMR	338.09\$
Greenwood Paving	1,234.53\$
Journal du Pontiac	125.32\$
MRC Pontiac	233.75\$
Ministre des Finances – Demande CPTAQ	287.00\$
Petro Pontiac	876.59\$
WSP	11,092.22\$
TOTAL :	20,762.12\$

Je, Jacques Mantha, secrétaire-trésorier dg certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Une copie de la correspondance est remise aux membres du conseil.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Louise Grenier

Questionnement sur le trajet emprunté pour se rendre au site New Calumet Mines, pour la restauration de ce dernier?

Marc Masseau

Lumières de rue, voir à l'éclairage solaire
Matériaux de construction lors du grand nettoyage du mois de mai?

Michael Derouin	Cours d'eau Dumouchel
Luc Forget	Quand la livraison du calcium liquide?
Aurèle Paquette	Présence accrue de la Sûreté Surveillance de la vitesse dans les secteurs névralgiques

DISCUSSION DES CONSEILLERS

Colleen	Démolition de la maison Derouin? Voir à faire déménager l'Hydro dans la remise Garde de fou chemin de la Mine Ponceau chemin de la Mine
Jean-Louis	Accoutrement chemin des Outaouais. accotement Montée Mgr Martel Lettre à Brian Stanton pour le nettoyage du cours d'eau Dumouchel sur sa propriété.
Émilie	Olympiques École Ste-Anne se déroulerons au champ de balle; Voir à ce que le gazon soit bien entretenu pour l'occasion; Réparer plinthe dans toilette des hommes. Nettoyage des poêles à la salle municipale Livraison du Gazébo AGA des loisirs 11 mai 2016
Mario	Information concernant la recherche d'un camion d'un camion de services pour la brigade.
Réjean	Réparer ponceau chemin de la Mine Réparation d'accotement sur l'ensemble du territoire. Camion de services?
Richard	Démolition de la maison Derouin, attendons plus d'informations. WSP visite des ingénieurs prochainement? Inspecteur MRC service de l'évaluation ne rentre pas dans les résidences?

084-2016 STRUCTURE DE JEUX PARC JEUNESSE

Proposé par Émilie La Salle
Et résolu unanimement que cette Municipalité accorde un
montant de 5,000.00\$ pour l'achat d'une structure de jeux au parc
jeunesse. Le choix de l'équipement sera fait prochainement et la
commande sera placée auprès du fournisseur.

Adoptée

085-2016 AIDE SUPPLÉMENTAIRE POUR LA SAISON ESTIVALE

Proposé par Jean-Louis Corriveau

Et résolu unanimement que cette municipalité engage de l'aide supplémentaire pour la saison estivale afin d'épauler les employés dans l'entretien des parcs et du réseau routier.

Adoptée

086-2016 SIGNALISATION ROUTE TOURISTIQUE RÉGIONALE

ATTENDU QUE la formule instituée par les routes touristiques représente un secteur intéressant de croissance économique pour une région et que le Québec compte actuellement 16 circuits du genre répartis sur 9 régions administratives différentes;

ATTENDU QUE l'Outaouais ne compte aucune route touristique régionale reconnue et que sa mise en place serait un atout pour la région comme pour la municipalité;

ATTENDU QUE la route touristique régionale « Les Chemins d'eau » vient offrir un parcours thématique visant à développer et structurer l'offre sur le territoire;

ATTENDU les résolutions adoptées par la MRC Pontiac lors de l'assemblée régulière de son Comité d'administration du 15 mars 2016 s'engageant à contribuer financièrement à l'implantation des Chemins d'eau pour les cinq prochaines années, à partir de 2017;

ATTENDU QUE le tracé traverse le territoire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet et que, pour les besoins de signalisation de cette route, l'autorisation de chacune des municipalités faisant partie du trajet est nécessaire pour assurer sa visibilité;

ATTENDU QUE l'installation de ces panneaux de signalisation s'effectuera par le Ministère des transports du Québec, selon les règles actuellement en vigueur pour la signalétique des routes touristiques et que leur coût sera défrayé par le mandataire de ce projet, soit Tourisme Outaouais;

Proposé par Réjean Meilleur

Et résolu unanimement d'autoriser le Ministère des transports du Québec à signaler le tracé de la route touristique régionale des Chemins d'eau sur le territoire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, selon le parcours prévu à l'intérieur de la MRC Pontiac et ce, sans frais pour la municipalité.

Adoptée

087-2016 RENOUELEMENT DE PERMIS – LOISIRS

Proposé par Émilie La Salle

Et résolu unanimement que cette municipalité appuie la demande du comité des Loisirs Grand-Calumet auprès de la Société des Alcools, des Courses et Loterie du Québec afin qu'elle renouvelle sont permis de boisson pour une durée de 12 mois.

Adoptée

088-2016 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Colleen Griffin

Et résolu unanimement que cette séance soit levée à 10H10.

Adoptée

Irène Nadeau, maire

Jacques Mantha, dg sec-trés